



REGLEMENT INTERIEUR PETITS BOLIDES

Préambule :

Au cours de la saison 2020-2021, la pandémie de la Covid 19 a empêché d'organiser le tournoi des « Petits Bolides » sous sa forme traditionnelle. Pour la saison 2021-2022, ces tournois tant appréciés par les jeunes joueurs reviennent tout en respectant les mesures Covid et l'application du pass sanitaire demandé pour les publics concernés et exigé par les diverses autorités.

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise le 15^{ème} GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES. Tournois internes et homologués FFE ou FIDE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/2001 sans condition de Elo.

Des invitations à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs sont faites ponctuellement à l'initiative de l'organisation.

7 tournois organisés du 09/10/2021 au 11/06/2021.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, à l'exception du nombre de coups illégaux pour le tournoi « Mini-Bolides » avec perte de la partie au 3^{ème} coup illégal achevé, toutefois la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux

3 types de tournois sont organisés.

Les « Mini-Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Les « Petits Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Les « Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :

Cadence : 0h12mn + 3s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 5

Les parties du « Mini-Bolides » sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FFE.

Les parties des « Petits Bolides » & « Bolides » sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h10 à 9h25.

Il est demandé de se préinscrire en ligne sur le site du club au plus tard la veille (avant 20h00) des dates indiquées pour la bonne organisation des tournois.

Pour le tournoi « Bolides », seules les inscriptions prises la veille du tournoi sont acceptées.

Pour les inscriptions après 9h25, les joueurs sont appariés à partir de la 2^{ème} ronde.

Date et heure des rondes 1 des différents tournois

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates concernées.

Mini-Bolides T1 : 09/10/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente

Petits Bolides T1 : 10/10/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente

Bolides T1 : 09/10/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente

Mini-Bolides T2 : 27/11/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T2 : 27/11/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Bolides T2 : 17/11/2021 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Mini-Bolides T3 : 15/01/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T3 : 15/01/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Bolides T3 : 15/01/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Mini-Bolides T4 : 26/02/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T4 : 26/02/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Bolides T4 : 26/02/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Mini-Bolides T5 : 02/04/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T5 : 02/04/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T5 : 02/04/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Mini-Bolides T6 : 07/05/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T6 : 05/05/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T6 : 05/05/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Mini-Bolides T7 : 11/06/2022 à 9h30 - Homologation FFE en attente
Petits Bolides T7 : 11/06/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T7 : 11/06/2022 à 9h30 - Homologation FIDE en attente

Les parties ne sont pas supervisées.

Le délai de forfait est fixé à 10 minutes.

L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du club : <http://www.rennespaulbert-echecs.fr/>

Remise de prix les jours des tournois.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Les invitations aux tournois dénommés « Bolides » se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.

Pour le 1^{er} tournoi « Bolides » de la saison, sont retenus par ordre de classement, les 6 meilleurs joueurs au Grand Prix des « Petits Bolides » 2019-2020 complétés avec les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide au 1^{er} octobre 2021.

Pour les dates suivantes, les 4 derniers du tournoi « Bolides » précédent sont remplacés par les 2 premiers du tournoi « Petits Bolides » précédent, et complété par les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide FIDE (ou par défaut FFE) à la date du tournoi, afin d'atteindre le nombre de 10 joueurs dans le tournoi « Bolides » à chaque date.

Le tournoi « Mini-Bolides » est réservé aux

- Petits Poussins sans restriction de Elo,
- Poussins et joueurs débutants (licences T, U ou V) classés à moins de 1000 Elo rapide.

Tout vainqueur du « Mini-Bolides » est définitivement qualifié aux « Petits Bolides » suivants, il n'y a pas de descentes de « Petits Bolides » vers les « Mini-Bolides ».

Article 6 :

Prix :

1 - Le jour des tournois (tous)

Au 1^{er}: 1 coupe

Au 2^{ème}: 1 médaille d'argent

Au 3^{ème}: 1 médaille de bronze

Prix réservé au « Petits Bolides » non cumulables

Au meilleur pupille: 1 médaille

Au meilleur poussin: 1 médaille

Au meilleur petit-poussin: 1 médaille

A la meilleure fille : 1 médaille

Prix réservé au « Mini-Bolides » non cumulables

Au meilleur débutant ⁽¹⁾: 1 médaille

A la meilleure fille : 1 médaille

⁽¹⁾ Débutant : Première participation à un tournoi homologué

Des diplômes "pion d'or", "pion d'argent" et "pion de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "mini-bolides", suivant les résultats obtenus depuis la saison 2015-2016,

10 points de parties gagnés : Pion d'or

6 points de parties gagnés : Pion d'argent

3 points de parties gagnés : Pion de bronze

Des diplômes "cavalier d'or", "cavalier d'argent" et "cavalier de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "petits bolides" ou "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,

15 points de parties gagnés : Cavalier d'or

10 points de parties gagnés : Cavalier d'argent

5 points de parties gagnés : Cavalier de bronze

Des diplômes "tour d'or", "tour d'argent" et "tour de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,

20 points de parties gagnés : Tour d'or

15 points de parties gagnés : Tour d'argent

10 points de parties gagnés : Tour de bronze

Des diplômes "roi d'or", "roi d'argent" et "roi de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,

50 points de parties gagnés : Roi d'or

40 points de parties gagnés : Roi d'argent

30 points de parties gagnés : Roi de bronze

2 - Au classement final du Grand Prix

Les récompenses ne sont pas cumulables.

Au 1^{er}: 1 trophée

Au 2^{ème} : 1 coupe

Au 3^{ème} : 1 coupe

Au 1^{er} pupille (U12) : 1 médaille d'or

Au 2^{ème} pupille (U12) : 1 médaille d'argent

Au 3^{ème} pupille (U12) : 1 médaille de bronze

Au 1^{er} poussin (U10) : 1 médaille d'or

Au 2^{ème} poussin (U10) : 1 médaille d'argent

Au 3^{ème} poussin (U10) : 1 médaille de bronze

Au 1^{er} petit poussin (U8) : 1 médaille d'or
Au 2^{ème} petit poussin (U8) : 1 médaille d'argent
Au 3^{ème} petit poussin (U8) : 1 médaille de bronze
A la 1^{ère} féminine : 1 médaille d'or
A la 2^{ème} féminine : 1 médaille d'argent
A la 3^{ème} féminine : 1 médaille de bronze

Article 7 :

Départage des ex-aequo : Cumulatif - Performance pour les « Bolides » et « Petits Bolides »,
Cumulatif - Buchholz pour les « Mini-Bolides ».

Article 8 :

Attribution des points au Grand Prix.

A chaque tournoi, des points sont attribués sur 3 critères :

Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut. Les points de parties sont doublés pour les « Bolides ».

Points de performance, 10 points au 1^{er}, 8 points au 2^{ème}, 6 points au 3^{ème}, 4 points au 4^{ème}, 2 points au 5^{ème} pour les joueurs des « Bolides », 5 points au 1^{er}, 4 points au 2^{ème}, 3 points au 3^{ème}, 2 points au 4^{ème}, 1 point au 5^{ème} pour les joueurs des « Petits Bolides ».

Points d'assiduité, pour participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois et 21 points pour 6 tournois.

Le classement final du Grand Prix des Petits Bolides est fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes, le 10 septembre 2021
(s) BLEUZEN

Version 0 : 10/09/2021